

cas, comme je l'ai indiqué ailleurs, il faut débrider la gaine aponévrotique de la glande avant que la fluctuation soit perceptible.

Dans les cas les plus graves, lorsque le processus pyogénique est très-actif ou très-prolongé, on peut voir survenir, avec la fièvre, du délire, des nausées, qui sont du plus fâcheux pronostic.

Si la constipation persiste pendant cette troisième période de la variole, si des troubles gastriques viennent entraver la convalescence, les purgatifs interviendront utilement, sans qu'on doive se croire obligé de les prescrire systématiquement dans toute convalescence d'une fièvre éruptive, comme les préjugés vulgaires y sollicitent souvent le médecin.

*Varioles malignes.* — Les formes adynamique, ataxique, putride, sont des modalités communes à toutes les fièvres; elles présentent à peu près les mêmes indications, quelles que soient les maladies auxquelles elles se superposent.

Les toniques, le quinquina surtout, les vins généreux, répondent à la forme adynamique, qui peut quelquefois se masquer sous les apparences d'une réaction énergique. Je me rappelle m'être trouvé, il y a quelques années, avec un de mes confrères, auprès d'une jeune femme, vigoureuse en apparence, atteinte de variole. Le pouls était ample, le cœur battait avec énergie; la face était le siège d'une injection vive, quoique un peu foncée. La malade paraissait abattue; pendant les nuits précédentes, elle avait eu un violent délire. Mon confrère crut à l'indication de la saignée pour prévenir un mouvement congestif qui menaçait de se localiser dans l'encéphale. Je ne fus pas de cet avis, et je crus, d'après les phénomènes objectifs que je viens d'indiquer, à un état adynamique dont l'examen comparé du pouls dans la position récumbente et dans la station assise (1) me fournit la confirmation. Dès qu'on faisait asseoir la malade, le pouls faiblissait, devenait dépressible, presque filiforme, tandis que, quand elle se couchait sur le dos, il reprenait son ampleur et son développement. Je lui prescrivis un traitement tonique, de l'extrait de quinquina, et, le lendemain, le délire avait cessé, les forces s'étaient relevées, la physionomie avait repris son aspect naturel.

(1) Dans une leçon d'ouverture d'un cours de clinique publiée en 1859, j'ai indiqué cette méthode d'exploration du pouls pour apprécier l'état des forces dans les fièvres, et j'ai souvent eu l'occasion de le rappeler depuis, ce qui n'a pas empêché l'*Union médicale*, en 1869, dix ans après par conséquent, de présenter cette observation comme nouvelle et de l'attribuer à un médecin italien.

Dans la variole adynamique, comme dans la fièvre typhoïde adynamique, le quinquina et l'alcool sont les toniques par excellence. On administrera les vins généreux, les extraits de quinquinas jaune et gris mêlés en proportion variable, suspendus dans un mucilage gommeux ou dans une infusion de café. On donne en même temps des quarts de lavements avec la décoction de quinquina camphré; pour boisson, l'eau vineuse, la décoction d'angélique édulcorée avec du sirop d'écorces d'orange, etc.

Dans la période prodromique, les toniques, dont l'abus avait provoqué les anathèmes de Sydenham, doivent être prescrits toutes les fois qu'il y a tendance à l'adynamie ou une faiblesse constitutionnelle qui retarde ou qui gêne le développement de l'éruption. Dans ces conditions, cette médication, sagement administrée, pourra décider l'évolution des pustules et régulariser le cours de la maladie.

La forme putride est encore plus grave. Aux moyens précédents on ajoutera les acides végétaux ou minéraux. Le plus souvent, quand cette forme est très-accentuée, la médecine est impuissante pour réparer les profondes altérations que l'organisme a subies.

Quand la forme ataxique se manifeste dès la première période par des troubles graves de l'innervation, du délire, des convulsions, etc., alors on aura recours aux révulsifs; ils sont d'autant plus indiqués que ces phénomènes sont ordinairement accompagnés dans les fièvres d'une congestion encéphalique. Qu'elle soit primitive ou consécutive, cette congestion doit être prise en considération. Les vésicatoires appliqués simultanément sur la nuque et sur les membres inférieurs, les sinapismes, les ventouses sèches lui seront opposés, en même temps qu'on administrera à l'intérieur le muse et d'autres antispasmodiques.

Comme je l'ai dit plus haut, je comprends moins l'emploi des révulsifs pendant la seconde période dans les varioles confluentes, quand toute la périphérie cutanée est couverte de pustules. Mais quand les phénomènes ataxiques compliquent des éruptions moins abondantes, on peut alors recourir à cette médication, en choisissant pour ces applications révulsives les parties de la peau les moins atteintes.

Dans toutes les périodes, quand, avec des désordres nerveux, la peau est sèche et brûlante, les bains tièdes sont très-utiles. J'ai calmé par ce moyen des délires accompagnés d'une agitation violente, chez des malades couverts d'une éruption confluite. Après le bain la peau devenait souple et humide, la chaleur baissait et les malades éprouvaient un calme réparateur. Un médecin du dernier siècle, Fischer, a préconisé l'emploi des bains tièdes dans la variole; dans les conditions que j'ai

signalées plus haut je crois qu'il est opportun d'y recourir, malgré les répugnances que des idées préconçues soulèvent contre cette médication. Dans un très-grand nombre de maladies la chaleur élevée et la sécheresse de la peau indiquent ce moyen (1).

(1) Dans les pyrexies, en général, les bains tièdes constituent un excellent moyen pour abaisser la température et pour solliciter les fonctions de la peau. Dans les fièvres typhoïdes, j'en fais, à l'exemple de Chomel, un très-fréquent usage. Je les répète quelquefois tous les jours, ou même plusieurs fois par jour, quand l'état des forces le permet. Pour ménager celles-ci, il faut soutenir le malade pendant la durée du bain ; ou même, si sa faiblesse l'exige, le coucher sur un drap qu'on soulève à ses deux extrémités. Ce bain, d'ailleurs, tout en modérant la chaleur fébrile, peut devenir un agent de la médication tonique, si l'on y ajoute de l'alcool et des infusions aromatiques.

Pour sortir le malade du bain on prendra toutes les précautions qui peuvent lui éviter de la fatigue et prévenir un refroidissement.

Je crois les bains tièdes d'un emploi bien plus sûr dans la majorité des cas que ces bains froids dont on fait aujourd'hui tant de bruit, et que quelques médecins prussiens nous présentent presque comme un spécifique dans les fièvres continues.

L'emploi de l'eau froide dans les fièvres n'est pas une nouveauté : Currie, le véritable créateur de l'hydrothérapie, en avait déjà indiqué les effets et posé les indications. Récamier en faisait un fréquent usage ; et, à son exemple, je l'ai prescrite avec succès dans les formes ataxiques ; dans les mêmes circonstances, les lotions froides ont donné également de bons résultats.

Mais de ces applications restreintes, répondant à des indications spéciales, il y a loin à cette formule systématique, qui ne voit dans la fièvre qu'une chose : l'excès de calorique, et qui prétend à l'aide d'un agent physique, employé d'une manière banale, dompter l'action morbide dont la fièvre et par conséquent l'hyperthermie sont des manifestations. Il m'est difficile de ne pas voir dans cette méthode une de ces généralisations imaginées dans le cabinet, qui jouissent d'une vogue passagère, sous le couvert de l'étiquette germanique actuellement à la mode.

Je ne nie pas que l'organisme ne puisse résister à ces épreuves, comme il résistait aux excès sanguinaires du Broussaisianisme ; je crois même que, dans certains cas, cette médication a pu rencontrer une indication à laquelle elle s'adapte avec succès. Mais en faire, dans les pyrexies et dans les maladies accompagnées d'hyperthermie, une méthode générale de traitement, c'est une prétention insoutenable, aussi contraire aux principes fondamentaux de l'art qu'aux données fournies par l'expérience. Cette expérience d'ailleurs a déjà prononcé ; je sais des accidents qui lui sont imputables. Ce n'est pas impunément qu'on joue ainsi avec les actions vitales, qu'on comprime violemment leurs tendances et leurs impressions. Ces brusques refoulements de la périphérie vers le centre exposent à des troubles circulatoires dangereux ; ils peuvent suffire pour provoquer des congestions des organes intérieurs, et, à plus forte raison, pour les augmenter quand elles existent ; or, ces congestions sont, on le sait, d'inséparables complications de la fièvre typhoïde.

Le bain tiède produit un abaissement de température au moins aussi prononcé, si l'on en prolonge la durée ; mais cet abaissement est graduel, mieux adapté aux allures

C'est d'après ces signes que Chomel les prescrivait dans la pneumonie. Hippocrate les avait déjà conseillés dans les mêmes circonstances, surtout, disait-il, chez ceux qui ont l'habitude de la balnéation : remarque vraiment pratique, et qui signale le compte qu'il faut tenir des habitudes dans le traitement des maladies.

Pour en finir avec le traitement de la variole, je dirai quelques mots de deux méthodes, dont l'une a la prétention d'atténuer la gravité de la maladie et dont l'autre a pour objet de faire avorter les pustules.

Frappé de la proportion considérable des varioles bénignes chez les sujets antérieurement vaccinés, Eichorne eut l'idée de tenter la vaccination au début de la variole, et il se loua beaucoup des effets de cette pratique ; elle fut expérimentée depuis par plusieurs médecins avec des résultats divers, et la question ne me paraît pas jugée. Ceux mêmes qui disent avoir eu à s'en louer n'y ont guère recours, et il en serait autrement si l'utilité leur en avait paru évidente, incontestable. Je ne l'ai pas tentée ; je rapporterai seulement un fait qui peut être porté, si l'on veut, à l'actif de cette méthode, mais qui cependant est loin d'être concluant : Une femme, accouchée depuis deux mois environ, entre dans mon service atteinte de variole ; elle n'avait pas cessé de nourrir son enfant, qui n'avait pas été vacciné ; je m'empressai d'inoculer à l'enfant du virus-vaccin ; quatre jours après la vaccination parurent des pustules de vaccine qui

des actes vitaux ; je dirais presque, il est plus physiologique. Il s'impose moins violemment à l'organisme, mais il le sollicite doucement à se modérer, et, en stimulant les fonctions de la peau, à se débarrasser de cet excès de chaleur qui le consume ; il n'entraîne pas ces réactions véhémentes, aussi dangereuses que l'impression immédiate du froid, et conséquence inévitable, de la réfrigération, si l'on ne revient pas à celle-ci, à des intervalles plus ou moins rapprochés, suivant la puissance réactionnelle du malade. Alors c'est une série de perturbations violentes, tumultueuses, que le médecin ne peut pas toujours diriger ni maîtriser, et dont, par conséquent, il ne peut avec sûreté calculer les effets.

Exposer un malade à tous ces hasards, sur la foi d'un système qui porte à faux sur les sciences physiques, comme le système de Broussais portait à faux sur la physiologie, c'est une témérité blâmable ; et notre race, qui porte à un bien plus haut degré le respect de la vie humaine que ne le fait la race teutonique, devrait en finir avec ces engouements injustifiés pour tout ce qui nous vient d'outre-Rhin. Acceptons avec loyauté, avec empressement, tout ce que l'Allemagne apporte de matériaux grands et utiles à l'édifice de la science ; mais tenons-nous en garde contre les rêveries nuageuses et les hypothèses fantaisistes qui nous viennent en si grand nombre des bords de la Sprée ou de l'Oder ; elles ne sont, très-souvent, que le plagiat d'idées trouvées par d'autres nations, et rendues fausses par le développement et les déductions que l'esprit teutonique leur ajoute avec plus ou moins de bonne foi.

évoluèrent régulièrement ; en même temps, sur le côté gauche du nez s'était montrée une pustule ressemblant à son origine aux pustules vaccinales, mais qui devint purulente, offrant tous les caractères d'une pustule variolique ; quelques jours après, les pustules vaccinales commençaient à sécher, le petit malade eut de la fièvre et bientôt une éruption de variole très-discrète se montra sur la peau. Je suis très-porté à croire que la vaccine a exercé une heureuse influence sur l'éruption variolique consécutive, qu'elle a épuisé un terrain que la variole se serait assimilée ; mais cette appréciation échappe à toute démonstration et l'on peut toujours objecter que la variole primitive peut être discrète. Cette observation, pour le dire en passant, est peu favorable à l'opinion qui admet l'identité du virus-vaccin et du virus variolique.

La méthode abortive n'est pas nouvelle : Baillou l'avait déjà préconisée ; le docteur Gariel, en l'exhumant de ses écrits, crut faire une découverte ; elle n'avait jamais cessé d'avoir des partisans. Le procédé a varié ; tandis que M. Gariel chercha à remettre en honneur l'emplâtre de Vigo *cum mercurio*, d'autres ont proposé de cautériser les pustules une à une, avec la pierre infernale.

Dans ces derniers temps, soupçonnant que les préparations emplastiques pouvaient n'agir que comme des enduits imperméables à l'air, on leur a substitué le collodion riciné, et l'on a obtenu des succès. La soustraction de l'air n'est peut-être pas la seule condition du phénomène ; peut-être faut-il tenir compte aussi de la compression que ces enduits exercent sur les pustules naissantes. La composition de ces topiques ne doit pas non plus être indifférente.

Dans un mémoire très-bien fait, qu'il présenta à la Société de médecine, un praticien du dernier siècle, van Vœnsel, médecin des cadets de l'empereur de Russie, parle de l'efficacité des préparations mercurielles pour obtenir l'avortement des pustules varioliques ; il rapporte une série d'expériences faites sur des varioles inoculées. En même temps qu'il faisait des composés mercuriels un emploi topique, il administrait le calomel à l'intérieur, et il croyait diminuer ainsi la violence de l'éruption. Ces topiques pourront être employés, dit-il, chez les femmes pour sauvegarder leur beauté et les préserver des cruelles difformités que la variole laisse trop souvent à sa suite.

Il est incontestable qu'employés dès le début de la période éruptive, ces topiques font fréquemment avorter les pustules qui restent à l'état papuleux.

Une seule fois j'ai vu un érysipèle succéder à l'emploi de ces masques

emplastiques ; et dans les autres cas je n'ai pas constaté que la répression de l'éruption pût être responsable d'accidents fâcheux. Mais cette application est tellement désagréable, ce vernis imperméable sur la face cause quelquefois une sensation tellement pénible, que j'ai vu des jeunes filles qui avaient tout droit et tout motif de craindre les ravages de la variole, exiger qu'on les débarrassât de ces emplâtres, et préférer s'exposer à être défigurées.

Quelques médecins ont pensé qu'il fallait se méfier d'une médication qui supprime la manifestation extérieure de la maladie, sans s'attaquer au principe qui la cause. On peut répondre à cela qu'on restreint à la face l'application de ces topiques, et que le reste des téguments laisse un vaste champ libre pour l'élimination du poison variolique ; qu'enfin l'avortement de la pustule peut n'empêcher que les effets secondaires du virus sans mettre obstacle à son élimination, en admettant que celle-ci se fasse par l'éruption cutanée.

Dans les varioles malignes je regarderais ces applications comme contre-indiquées. Je les craindrais aussi s'il y avait quelque manifestation d'une tendance congestive vers l'encéphale ; mais en dehors de ces circonstances, je ne crois pas que chez les jeunes femmes il faille en rejeter l'emploi.